

**Robinson, Johanna**

**De :** Vallée, Guillaume  
**Envoyé :** Vendredi 12 juin 2020, 12 h 42  
**À :** Robinson, Johanna  
**C. c. :** Lange, Riley; Jones, Murray; PMSocial  
**Objet :** POUR APPROBATION : Sélection du clip

Bonjour Johanna, sélection du clip ci-dessous pour votre approbation. Nous avons pensé que la partie concernant la nouvelle prise de température obligatoire dans les aéroports pourrait être intéressante.

Merci

### **III**

#### **Transcription**

Bonjour à tous.

Je voudrais commencer ce matin en faisant le point sur le déploiement de membres des Forces armées dans des CHSLD au Québec.

Nos femmes et nos hommes en uniforme font un travail incroyable et ils sauvent des vies. Depuis la fin avril, la situation dans plusieurs CHSLD s'est stabilisée.

Et de nombreux préposés sont en train de retourner au travail.

Ça veut dire que les membres des Forces armées qui ont été déployés dans un CHSLD où les choses se sont améliorées, peuvent maintenant aller donner un coup de main dans d'autres centres où la situation est plus critique.

Ça nous a permis d'aider plus de 35 CHSLD jusqu'à maintenant et on continue de redéployer des membres des Forces armées des CHSLD sous contrôle vers de nouveaux centres dans le besoin.

Nous prolongeons donc la mission actuelle des Forces armées au Québec jusqu'au 26 juin.

Je veux être clair: les 1400 membres des Forces Armées de l'Opération LASER sont toujours au Québec et sont actuellement en train d'être redéployés dans des CHSLD qui en ont plus besoin.

Nous poursuivons nos discussions avec Québec en vue d'élaborer un plan à moyen terme qui nous permettra d'appuyer les efforts jusqu'au 15 septembre.

Ce plan inclut une participation active de la Croix-Rouge canadienne avec des gens payés, bien formés qui seront aussi efficaces que les membres des forces armées.

Le gouvernement fédéral va continuer d'être là pour les Québécois.

Au cours des derniers mois, notre gouvernement a travaillé avec les provinces pour fournir des soins aux personnes âgées et aux personnes les plus vulnérables.

Il a notamment déployé des membres des Forces armées canadiennes dans certains établissements de soins de longue durée.

En Ontario et au Québec, ce déploiement sera prolongé jusqu'au 26 juin.

Nos femmes et nos hommes en uniforme font un travail remarquable.

On a encore besoin de leur aide, donc on s'assure que nos aînés continuent de recevoir ce soutien vital.

Pour relancer l'économie et aider les Canadiens à se remettre sur pied, on doit élaborer un plan national coordonné.

Et la mise en œuvre sécuritaire de ce plan devrait être notre première priorité.

D'un pays à l'autre, d'un État à l'autre, une tendance se dessine.

Les gens font les sacrifices nécessaires pour aplatir la courbe, mais quand les gouvernements décident de relancer l'économie, le nombre de cas commence de nouveau à augmenter.

Et après des mois de travail acharné, les gens sont de retour à la case départ.

Le Canada doit tirer des leçons de ces expériences.

Il est clair qu'on doit axer nos efforts de relance sur la sécurité et le contrôle de ce virus.

Et c'est exactement ce qu'on fait.

Notre gouvernement travaille avec les provinces et les territoires pour adopter les mesures qui permettront d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens.

La semaine dernière, j'ai annoncé l'engagement de notre gouvernement : une contribution de 14 milliards de dollars pour appuyer un accord sur la relance sécuritaire qui vise à permettre aux Canadiens d'obtenir ce dont ils ont besoin au cours des six prochains mois.

Lors de notre réunion d'hier, les premiers ministres, la vice-première ministre et moi avons poursuivi notre discussion sur ce en quoi consisterait le plan.

On a parlé des mesures qui s'imposent, notamment la garde d'enfants et les congés de maladie payés, la recherche des contacts et le dépistage, l'équipement de protection individuelle et le soutien aux plus vulnérables.

Et on a parlé de la nécessité de continuer à travailler ensemble pour appuyer les Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Hier soir, les premiers ministres et moi avons aussi parlé des reportages et des vidéos qui circulent en ce moment et qui montrent la violence faite aux Canadiens noirs et aux peuples autochtones.

Pendant notre discussion, j'ai évoqué des changements qu'on devrait apporter aux forces policières, comme par exemple, le port de caméras corporelles.

Tous les ordres de gouvernement doivent travailler ensemble pour que les choses changent le plus rapidement possible.

On a tous vu maintenant la vidéo bouleversante de l'arrestation du chef Adam, et on doit aller au fond de cette affaire.

Comme beaucoup de gens, je me pose de sérieuses questions sur ce qui s'est passé.

L'enquête indépendante doit être transparente et menée de façon à nous fournir des réponses.

En même temps, on sait que ce n'est pas un incident isolé.

Beaucoup trop de Canadiens noirs et d'Autochtones ne se sentent pas en sécurité en présence de la police.

C'est inacceptable.

Et comme gouvernements, on doit changer cette situation.

J'ai abordé cette question hier soir durant ma discussion avec les premiers ministres.

Tous les dirigeants étaient unanimes pour condamner le racisme et d'accord sur le fait qu'on doit en faire davantage pour le combattre.

J'ai soulevé avec eux certains moyens par lesquels on pourrait collaborer à l'avenir, notamment en mettant en place des mesures concrètes comme l'adoption de caméras corporelles.

C'est un élément dont j'ai déjà discuté avec la commissaire Lucki de la GRC.

Mais il faut apporter des réformes à tous les niveaux des services policiers, et il faut le faire rapidement.

Dans les prochains jours et les prochaines semaines, notre gouvernement va continuer de travailler le plus rapidement possible avec tous nos partenaires.

Les femmes et les hommes qui travaillent au sein de nos forces policières doivent faire partie de la solution.

Ce sont eux qui ont répondu à l'appel de servir leur communauté.

Et à l'avenir, ils seront des alliés inestimables pour veiller à ce que ces institutions servent adéquatement les Canadiens.

Aujourd'hui, je veux aussi parler des progrès qu'on fait concernant les déplacements et le travail qu'on accomplit pour protéger les Canadiens.

En ce moment, la distanciation physique reste la meilleure façon de se protéger et de protéger les autres.

Bien entendu, il y a des endroits où ce n'est pas toujours possible de respecter la distance de deux mètres, par exemple dans les avions.

C'est précisément pour ça qu'on a rendu le port du masque obligatoire pour les voyageurs et le personnel.

On a travaillé avec les compagnies aériennes et les aéroports pour déterminer les normes qu'ils doivent respecter, qu'il s'agisse d'augmenter la fréquence du nettoyage ou de mettre en place des mesures de distanciation pour les gens qui font la file.

Et aujourd'hui, je peux vous annoncer qu'on fait un nouveau pas en avant.

Notre gouvernement rend obligatoire la prise de température des passagers aériens par le biais d'une approche graduelle : d'abord pour les gens qui arrivent au Canada, puis pour ceux qui quittent le Canada pour se rendre à l'étranger, et enfin pour ceux qui voyagent à l'intérieur du Canada.

Les passagers qui font de la fièvre ne seront pas autorisés à monter à bord de leur avion.

Les employés dans les zones sécurisées des aéroports devront aussi faire vérifier leur température.

Des mesures rigoureuses sont déjà en place pour assurer la sécurité des gens, et cette vérification vient rajouter une nouvelle couche de protection.

Notre gouvernement prend note des nouvelles pratiques exemplaires qui sont en vigueur ailleurs dans le monde pour protéger les gens.

C'est donc pourquoi aujourd'hui, j'annonce qu'on rendra la prise de température obligatoire pour les passagers aériens, ainsi que pour le personnel et les employés.

Je sais que le ministre Garneau en aura plus long à dire là-dessus plus tard aujourd'hui.

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, on va continuer d'explorer d'autres façons de protéger les Canadiens et de limiter la propagation de ce virus.

D'un bout à l'autre du pays, dans chaque ville et municipalité, des Canadiens se manifestent pour aider.

Si vous voulez voir un exemple formidable, regardez simplement la communauté philippino-canadienne.

À Surrey, cette communauté a choisi de faire sa part en mettant sur pied une clinique de don de sang.

À Calgary, une organisation nommée Fiesta Filipinos collecte des fonds pour distribuer des colis de produits de réconfort aux familles.

À Montréal, la communauté philippine a mis sur pied un programme de popote roulante pour livrer de la nourriture aux personnes âgées qui vivent seules ou qui sont confinées.

Aujourd'hui, en cette Journée de l'indépendance des Philippines, on reconnaît toutes les contributions qu'ont apportées les Canadiens d'origine philippine à notre pays.

C'est aussi l'occasion de dénoncer les obstacles auxquels cette communauté est encore confrontée.

Au moment où on célèbre le Mois du patrimoine philippin, on ne peut pas omettre d'examiner les aspects sur lesquels notre pays doit s'améliorer.

Trop de gens de cette communauté font l'objet de discrimination, et ce phénomène s'est amplifié en raison de la pandémie.

Il n'y a pas de place dans notre pays pour le racisme envers les Canadiens d'origine asiatique ni envers personne d'autre.

Aujourd'hui plus que jamais, on doit se dresser contre la discrimination et l'injustice sous toutes leurs formes.

Comme Canadiens, on est toujours plus forts ensemble.

Merci.

**Guillaume Vallée**

PM and Visual Communications I Communications du PM et visuelles  
Privy Council Office I Bureau du Conseil privé  
Government of Canada I Gouvernement du Canada

90 Sparks Street, Ottawa, ON

[guillaume.vallee@pco-bcp.gc.ca](mailto:guillaume.vallee@pco-bcp.gc.ca) I c: 613-371-4938

**Guillaume Vallée**

PM and Visual Communications I Communications du PM et visuelles  
Privy Council Office I Bureau du Conseil privé  
Government of Canada I Gouvernement du Canada

90 Sparks Street, Ottawa, ON

[guillaume.vallee@pco-bcp.gc.ca](mailto:guillaume.vallee@pco-bcp.gc.ca) I c: 613-371-4938